

Dans ce Numéro

- Billet du président
- A vos agendas
- MOODLE: La classe électronique
- Sarbanes-Oxley
- Mémento – Mise à jour 2005

Secrétariat de la Chambre des experts en finance et en controlling

Rue de Neuchâtel 1
1400 Yverdon-les-Bains
Tél.: 024 425 21 72
Fax: 024 425 21 71
Email: info@swisco.ch

Vous retrouverez
toutes ces informations
sur notre site :

**Don't forget...
Click on**

www.swisco.ch



Le Billet du président

Chers lecteurs, lectrices,

Lors de notre dernière «NewsLetter» nous vous avons demandé d'émettre des choix quant à des séminaires proposés. Je tiens à tous vous féliciter !

Nous avons en effet reçu un bon nombre de réponse et compte tenu des ratios en vigueur dans les milieux du sondage d'opinion, je puis vous assurer que le «hit rate» est quatre fois supérieur en ce qui concerne «La Chambre» par rapport aux standards en vigueur. Je traduis ceci par une écoute attentive des volontés de nos membres, votre comité se retrouvant conforté de ses choix stratégiques. Ceux-ci seront respectés, le comité a décidé de vous offrir une palette de six séminaires sur le premier semestre 2006, nous tiendrons nos engagements et souhaitons vous voir nombreux à ceux-ci !

Vous pourrez lire dans le présent numéro que nous organiserons notre assemblée générale le 16 juin 2006 à Berne. Nous avons en effet reçu une invitation de notre organisation faîtière qui souhaite nous associer à ses 70 ans de jubilaire. Au chapitre des festivités figurera la présence de personnalités politiques ainsi qu'une visite annoncée du stade de Suisse, étreint récemment de par la victoire de la «Nati» !

La Chambre a récemment été invitée en tant qu'auditrice à une séance organisée par «la commission fédérale des examens» réunissant les principaux protagonistes dispensant la formation en Suisse Romande. Le but recherché de cette rencontre était de trouver des solutions permettant d'augmenter le taux de réussite de nos étudiants, souhaitons que cette relation puisse se poursuivre dans un esprit proactif et portera ses fruits.

Votre association compte désormais 1'070 membres et est en constante augmentation. Celle-ci est générée par des arrivées naturelles ! Nous souhaitons que chaque membre joue le rôle de représentant indépendant en contribuant à étoffer notre nombre !

Je tiens à tous vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et à nous faire part de vos éventuelles remarques en déposant celles-ci sur notre forum. Je vous souhaite à vous tous, ainsi qu'à vos familles d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2006 prospère, riche en émotions.

Joseph Catalano, Président

A vos Agendas!

- **Février 2006 – Séminaire Etude de cas sur le thème du Business Plan**
- **Vendredi 9 juin 2006 – Rencontre annuelle de l'EMAA (European Management Accountants Association) à Berne & Cérémonie de clôture des examens 2006 et remise des diplômes**
- **Vendredi 16 juin 2006 – Assemblée générale au stade de Suisse à Berne, conjointement avec la VEB à l'occasion de ses 70 ans**

Plus d'infos..... programme détaillé.....www.swisco.ch

la classe électronique

Moodle est le nom du programme qui permet d'étendre la notion de classe en formation sur internet. Le programme met à disposition une zone commune pour les élèves pour accéder à des ressources de cours. En utilisant cette plateforme vous pouvez éditer de nouveaux sujets, assigner, collecter des devoirs, publier des ressources et plus encore.

Pour notre Chambre, ce produit permet de mettre à disposition de nos membres, un certain nombre d'éléments propres à faciliter la communication tant entre la Chambre et ses membres, qu'entre ses membres entre eux-mêmes. A ce titre, nous pourrions citer quelques utilitaires, tel que le forum, et l'agenda mis à notre disposition au travers de cette plateforme et propre à faciliter la communication dans le cadre de notre association. Toutefois, ce produit servira à nos yeux, dans un premier temps, principalement, aux différents centres de formations de Suisse romande qui pourront ainsi mettre à disposition de leurs élèves une plateforme électronique sur laquelle pourront être enregistré différents documents et supports de cours. L'utilisation d'une telle plateforme permettra des économies appréciables dans le cadre de la formation ; il ne sera en effet plus nécessaire de copier pour l'ensemble des élèves les différents supports, ces derniers étant directement à disposition sur la plateforme. Moodle ainsi que tous les autres produits similaires doivent être considérés comme des produits d'avenir et la Chambre se fait un plaisir de mettre à disposition de ses membres et des différentes écoles un produit spécifique bénéficiant des dernières technologies en la matière.

Historique

Le projet Moodle est né de la confrontation d'idées et d'expériences de membres de notre association. Historiquement, nous avons ressentis au travers des différentes demandes formulées, par les différents centres de formations, auprès de notre commission d'harmonisation et formation un besoin commun de ces différents centres pour l'utilisation d'une telle plateforme. Ce besoin des écoles était également exprimé par le fait que celles-ci avaient besoin d'une plateforme commune sur laquelle elles pourraient les cas échéant communiquer.

Fort de ce premier cahier des charges, notre comité a procédé à une étude de marché des différents produits existants; le choix s'est finalement porté sur Moodle et ce pour deux raisons principales :

- D'une part, ce produit avait l'avantage d'être disponible gratuitement sur le net.
- D'autre part, il apparaissait qu'un grand nombre d'institutions (Université de Fribourg) utilisaient déjà ce produit, ce qui présentait pour nous un gage quant à sa pérennité.

Le 1er pas du Löwenberg

Fort de notre choix nous avons pris l'initiative d'inviter les différents centres de formation romands à une première séance d'information au Löwenberg. C'est sans surprise le produit répondant à un besoin, que nous avons accueillis pour cette demi journée de travail les représentants de la plupart des centres de formations romands actifs dans la formation de spécialistes en

finance et en comptabilité ainsi que d'expert(e)s en finance et en controlling. L'intérêt marqué par ces derniers, et leur volonté de participer au projet que nous avons initié, a été pour nous la confirmation d'un besoin réel au niveau des différents centres de formation, concernant une plateforme de communication. C'est donc avec l'appui d'une dizaine de partenaires potentiels que nous avons pu démarrer le projet.

Fort de l'appui des dix centres de formation et de l'Assemblée générale de notre association, nous avons donc procédé au choix du partenaire externe pour le projet. Deux critères de choix ont été retenus pour la sélection de notre partenaire.

- D'une part, à la demande des différents centres de formation, celui-ci devait et doit garantir de son indépendance vis-à-vis des différents partenaires au projet.
- D'autre part, nous attendions également de la société partenaire une bonne connaissance du produit ainsi qu'une garantie de pérennité et de service. Ce dernier élément représentant à nos yeux une condition fondamentale au bon déroulement du projet.

Il est absolument indispensable que la plateforme puisse être atteinte non seulement durant la journée, mais également et plus particulièrement en ce qui concerne nos formations le soir, respectivement le samedi. Après analyse des différentes solutions du marché, notre choix s'est porté sur la société Qualilearning SA à Vevey; qui à nos yeux représentait le meilleur partenaire répondant au mieux à nos désirs. Ainsi est née notre plateforme swisco.qualilearning.org.

Passé le stade du déploiement, que vous pourrez consulter en allant sur notre plateforme, nous sommes actuellement à une phase de mise en place tant au travers des associations partenaires que des différents centres de formation. Le produit déployé nous permet de procéder à un certains nombres de tests grandeur nature qui, à notre grande satisfaction, sont de nature à convaincre les partenaires initiaux du projet. La quasi-totalité des centres de formation a ainsi été formée au produit et des développements sont en cours, concernant des classes pilotes dans les différents centres de formation. Cet outil nous permet également d'améliorer la communication entre l'association et ses membres et respectivement entre les membres de l'association. Nous prouvons ainsi qu'une telle plateforme peut également être utilisée à bon escient pour la communication dans le cadre d'associations telles que la notre.

L'outil mis à disposition comprend deux grandes parties:

- D'une part une partie publique dans laquelle toute personne intéressée par la formation en Suisse romande, pourra obtenir des informations pertinentes concernant les cours à sa disposition en tant que futur apprenant. Cette partie publique comprend deux grands axes, d'une part un axe association qui permettra de mettre à disposition des différentes associations professionnelles un outil de promotion de leurs métiers. Une visite sur cette partie de notre plateforme dans le cadre de la promotion des titres défendus par la Chambre des expert(e)s en finance et

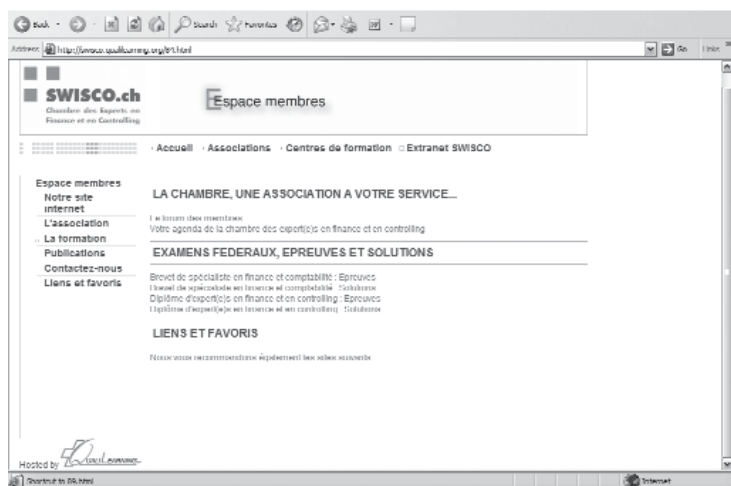
en controlling vous permettra d'en juger. Dans une première phase vous trouverez la présentation des métiers, la formation à nos métiers, une bibliographie, que vous pourrez parcourir ou télécharger à partir de la plateforme.

Le deuxième élément principal de la partie publique concerne les différents centres de formation. Il est prévu que chaque centre de formation initiateur (auxquels pourront dans le futur venir se joindre d'autres centres de formations) puisse faire une présentation rapide, complémentaire à leur site Internet et autres moyens de communication mis en place, des différentes offres qu'ils proposent principalement en termes de formation d'adultes.

- Après avoir «surfé» sur la partie publique nous vous proposons de passer à la partie privée, propre aux centres de formation, respectivement à notre association. Pour votre information, les différents centres de formation peuvent dans cette partie ouvrir pour chacune de leurs classes une plateforme sur laquelle les différents enseignants pourront mettre à disposition des apprenants, les supports de cours et autres informations nécessaires à la formation. Vous trouverez dans la partie privée de notre association tous les éléments de communication de notre Chambre. N'hésitez pas à visiter cette plateforme et à utiliser les outils à votre disposition.

Vos premier pas sur Moodle :

Après avoir atteint la plateforme commune (<http://swisco.qualilearning.org/>), vous pouvez atteindre la partie privée des membres de notre association en tapant sous nom d'utilisateur «membre» et comme mot de passe «membre». Vous constaterez que cette opération vous a ouvert de nouvelles parties et vous êtes maintenant en lien avec le domaine «extranet Swisco».



Vous atteignez ainsi l'espace privé disponible pour les membres de notre association. En cliquant sur «espace membre» vous voyez d'une part sur la partie gauche de l'écran les différents accès qui vous sont proposés depuis la plateforme à savoir l'accès direct à notre site, ainsi qu'au Forum de la Chambre (forum public) et un accès direct aux «News». Au centre de l'écran des informations concernant nos conférences, les exa-

mens de spécialistes en finance et comptabilité (brevet) et d'expert(e)s en finance et controlling (diplôme), ainsi qu'un certain nombre de liens.

N'hésitez donc pas à «surfer» à l'envie sur cette nouvelle plateforme et faites-nous part de vos remarques et suggestions pour en améliorer la qualité.

Pierre-André Monnard

Sarbanes-Oxley

Qui n'a jamais entendu parler de Sarbanes-Oxley ou plus particulièrement de SOX?

Toute entreprise cotée aux Etats-Unis doit être en conformité avec cette nouvelle loi votée en juillet 2002 à la suite des scandales financiers impliquant plusieurs compagnies américaines très importantes (Enron, Arthur Andersen, Worldcom).

Ces scandales ont montré un manque de confiance évident dans les pratiques comptables et de reporting.

Les compagnies devront désormais améliorer leur contrôle interne au niveau financier afin qu'il y ait plus de transparence.

Cette loi est obligatoire pour toutes sociétés cotées en bourse aux Etats-Unis et implique que les dirigeants de ces entreprises fassent attester par un certificat leur responsabilité pour les rapports financiers auprès de la Securities & Exchanges Commission (SEC), l'organisme de régulation des marchés financiers.

La loi vise à augmenter la responsabilité des dirigeants et à mieux protéger les investisseurs pour rétablir la confiance dans le marché.

Les violations sont sanctionnées par des peines draconiennes et peuvent atteindre 25 ans d'emprisonnement pour fraude ! (Sox 805, 905, 1104)

La loi Sarbanes-Oxley constitue la plus grande réforme en matière de gouvernance depuis les années 30.

Il existe plusieurs sections de la loi mais la plus connue reste la section 404 qui est destinée aux entreprises publiques et qui sert à évaluer l'exactitude des contrôles internes par la compagnie et à attester dite exactitude par l'organe de révision externe.

SOX 404

L'implémentation de SOX 404 est un véritable challenge pour la société, cela demande du temps, de l'organisation et l'engagement de la plupart des employés tant pour la préparation des procédures que pour les tests.

Le plus difficile ? Comment faire comprendre à chacun que son travail doit être documenté, vérifié et ensuite testé puis corrigé.

Voici comment les contrôles de la section 404 se déroulent, à savoir en plusieurs phases :

1. Il faut tout d'abord déterminer «la population» à intégrer dans le projet en fonction de facteurs

quantitatifs et qualitatifs, de l'importance du marché, des risques.

2. Mise en place de procédures pour une liste exhaustive de tâches décidées par les dirigeants en collaboration avec l'organe de révision externe.
3. Evaluation des risques de chaque procédure et contrôles à mettre en place
4. Tester les contrôles et analyse des risques. Si le test n'est pas concluant il faut le refaire.
5. Sign-off de la compagnie
6. Attestation et rapport des auditeurs externes.

Une des faiblesses qui a été remarquée lors de la mise en place des contrôles est qu'il y avait une certaine ambiguïté quant à la responsabilité du processus.

Cela implique que les sociétés doivent faire le nécessaire pour :

- Mise en place de procédures permettant de mieux comprendre le travail de chacun
- Documentation détaillée
- Analyse des risques des procédés
- Responsabilité des tâches définies
- Contrôles fréquents

Le succès de la certification ne dépend pas uniquement du contrôleur interne mais également et surtout de la discipline que chacun aura face aux procédures établies.

Sox 404 demande une attention constante. Chacun doit veiller à se conformer aux procédures et responsabilités prédéfinies afin d'éviter toutes déficiences lors des tests.

Pour cela les sociétés doivent procéder à des auto-évaluations régulières.

Le nombre d'éléments à tester dépend de la fréquence des tâches effectuées.

Tant que le test présente des déficiences, il devra être re-testé dès que possible afin que tous les tests puissent être acceptés avant la fin de l'année comptable par l'organe de révision externe.

Exemple :

Fréquence	Échantillon à tester
Trimestriel	2 trimestres
Mensuel	2 à 5 mois
Journalier	20 à 40
Plusieurs par jour	25 à 60

Tant que le test présente des déficiences, il devra être re-testé dès que possible afin que tous les tests puissent être acceptés avant la fin de l'année comptable par l'organe de révision externe.

Personne n'avait vraiment évalué le surcroît de travail que cela impliquerait tant pour les entreprises que pour l'organe de révision.

Une fois que l'année comptable est achevée et que les sociétés obtiennent la certification, il faut se préparer à cette nouvelle année comptable qui les amènera à reconsidérer la population à tester, sans oublier de continuer à tester les procédures existantes !

La principale différence qu'une compagnie aura par rapport à l'année précédente sera peut-être une meilleure organisation et surtout une gestion du temps à ne pas oublier afin de mener à bien cette tâche qui malheureusement ou heureusement fait maintenant partie intégrante de toute entreprise américaine cotée en bourse !

Fabienne Borgna

Mémento Mise à jour 2005

La nouvelle édition du mémento a connu un franc succès de par ses ventes tout d'abord puis ensuite par les remarques et demandes que nous avons reçues depuis sa parution.

C'est pour répondre à vos réactions que cette nouvelle mise à jour a été initiée. Outre les quelques corrections apportées, vous trouverez des nouveautés telles que :

- Autres formules utilisées dans les calculs de probabilités
- Prestations réciproques
- Amortissements
- Autres méthodes de prise en considération du risque
- Approche boursière (évaluation de l'entreprise)
-

Le comité de la Chambre vous invite à continuer à nous faire part de vos demandes et c'est avec plaisir qu'il y répondra dans les limites des sujets proposés par le mémento.

Serge Gard

Secrétariat

**Chambre des experts en
finance et en controlling**

**Rue de Neuchâtel 1
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 425 21 72
Fax 024 425 21 71
Email : info@swisco.ch**